

DOSSIER DE CANDIDATURE

CONCOURS 2022 ADMISSION EN 3^{ème} ANNÉE

FORMATION SOUS STATUT D'ETUDIANT

Campus d'Arcueil

et/ou

FORMATION SOUS STATUT D'APPRENTI

Souhait de campus (ne cocher qu'une seule case) :

Campus d'Arcueil (94)

Campus d'Égletons (19)

Mme

M.

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance : / / à

Nationalité :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail (pour l'envoi des convocations et des résultats, merci d'écrire lisiblement) :

Photo du
candidat à
agrafer
et non à
coller

Intitulé du diplôme et de sa spécialité

vous permettant de concourir pour l'admission dans l'année requise ci-dessus
(Exemples : BTS BÂT/TP, DUT Génie Civil, Conducteur de Travaux ESTP...)

Année d'obtention (2022 pour les candidats y postulant cette année) :

Établissement :

Ville :

Département ou pays :

Ce dossier doit être réceptionné **COMPLET** dans les locaux de l'École **AVANT LE 7 MARS 2022**

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte
ESITC Paris – 79 avenue Aristide Briand – 94110 ARCUEIL
Tel.: 01 81 80 15 15 - www.esitc-paris.fr

CV

Années	Études			Activités extra-scolaires, professionnelles ou non (à temps complet ou partiel, stages ou activités diverses, Classe Établissement ou Entreprise rémunérés ou non)
	Classe	Établissement ou Entreprise	Diplôme obtenu et s'il y a lieu spécialité et mention	
2017 - 2018				
2018 - 2019				
2019 - 2020				
2020 - 2021				
2021 - 2022			Diplôme envisagé (si pas encore obtenu)	
Année 2021 - 2022	Informations complémentaires	Informations scolaires complémentaires (non mentionnées sur les bulletins joints), concernant la dernière (ou l'avant-dernière) année de votre scolarité, que vous aimeriez porter à la connaissance des membres du Jury :		

Finalisation du dossier

Comment avez-vous connu l'ESITC Paris ?

.....

Je soussigné(e), (Prénom NOM)

m'engage sur l'honneur :

- à respecter les décisions du Jury d'admission qui sont sans appel,
- en cas d'admission, à retourner - dans les délais prescrits - ma demande d'inscription à l'École ou à faire connaître par écrit ma renonciation,

et déclare avoir pris connaissance des dispositions ainsi que des modalités d'organisation du concours mentionnées en page 4 du présent document, et certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

À, le

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement au dossier

1. une lettre de motivation
2. un curriculum vitae
3. la photocopie du relevé des notes obtenues aux épreuves du baccalauréat
4. les photocopies de tous les bulletins scolaires des années suivies dans l'enseignement supérieur
5. frais de concours :

- pour la formation sous statut d'étudiant : un chèque de 50 €
 - pour la formation par apprentissage : un chèque de 60 €
 - pour les 2 formations : un chèque de 80 €
- } *à l'ordre de l'ESITC Paris*

(ce versement n'est en aucun cas remboursable dès l'instant où la candidature a été prise en compte et quelle que soit l'issue de la candidature (admissible ou non, convoqué, admis, refusé, absent aux épreuves, abandon, etc.))

NE JAMAIS JOINDRE LES ORIGINAUX
LES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER N'ÉTANT JAMAIS RESTITUÉES

Diplômes requis : diplômes Bac+2 minimum en BTP / Génie Civil :

- BTS Bâtiment ou TP
- DUT Génie Civil
- Conducteurs de Travaux ESTP
- Licence Génie civil
- Autres diplômes : au cas par cas selon la formation suivie

Organisation du concours

Le concours comprend deux étapes :

- Phase d'admissibilité : évaluation du dossier
- Phase d'admission : entretien avec un Jury (+ épreuve de RDM pour les candidats à l'apprentissage)

L'ensemble de ces évaluations entrent dans le classement général des candidats.

Le dossier doit être réceptionné complet par l'École avant le 7 mars 2022.

Il sera évalué par un Jury propre à l'ESITC Paris

Les candidats dont le dossier a été retenu par le Jury sont déclarés admissibles et convoqués par courriel à l'entretien (et l'épreuve de RDM éventuelle) de la phase d'admission.

Cette (Ces) épreuve(s) est(sont) obligatoire(s) pour la sélection. Elle(s) se déroulera(ont) en présentiel sur le campus d'Arcueil.

Les candidats non retenus recevront une notification leur indiquant leur situation de non admissibles.

Chaque Jury d'entretien est composé des Directeurs de l'École et de professeurs et de responsables d'entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics.

À l'issue des entretiens, le Jury du concours arrête le classement définitif des candidats admis, inscrits en liste complémentaire ou refusés.

Chaque candidat déclaré admis reçoit un courriel lui précisant la marche à suivre pour constituer son dossier d'inscription à l'ESITC Paris .

Une information est simultanément envoyée par courriel aux candidats inscrits en liste complémentaire (avec mention de leur rang) ainsi qu'à ceux qui ne sont pas admis.

L'admission définitive reste conditionnée par l'obtention du diplôme permettant au candidat de postuler au concours.

Une photocopie de ce diplôme sera nécessaire pour l'inscription.

L'original du diplôme devra pouvoir être présenté sur demande de l'École à la rentrée scolaire.

Nombre de places pour la formation par apprentissage : 25 (Arcueil) + 15 (Egletons)

Limite d'âge : moins de 29 ans à l'entrée en apprentissage ou au 1^{er} septembre 2022 si le candidat n'est pas issu d'une formation par l'apprentissage.

Nombre de places pour la formation sous statut d'étudiant : 20 (Arcueil)

Limite d'âge : moins de 24 ans au 1^{er} septembre 2022

Calendrier phase principale

Date limite de réception des dossiers : **7 mars 2022**

Entretiens d'admission : **du 21 mars au 1^{er} avril 2022**

Résultats du Jury : **6 avril 2022**

Date de confirmation d'inscription : **17 juin 2022**

Calendrier phase complémentaire éventuelle (si toutes les places disponibles n'ont pas été pourvues)

Ouverture de la Phase complémentaire : **20 juin 2022**

Phase d'admissibilité et phase d'admission au fur et à mesure des candidatures

Clôture de la Phase complémentaire : **4 juillet 2022**